

Compte-rendu du 3ème conseil d'école du 27-06-2022.

Présents : Nathalie LYONNE, Adjointe chargée des affaires scolaires

M. BLUNAT et Mme FRANÇOIS, DDEN

Mmes FOREST, KHAZRI, PRABEL CECCHINI et M. JOURDAN, délégués de parents

Laëtitia PIERSON, Barbara TERRASSE, Stéphanie DUPEUX, Nathalie GARREL, Amélie BILLON
PIERRON, enseignantes et David JOBIN, enseignant et directeur

Excusés : Mmes Hélène PROTON, Daphné MARTIN, Carine HUGUES et Sylvie DUSSERT et M. Raphaël
GAILLARD, enseignant.e.s

M. BERTHIER, Inspecteur de l'Education Nationale, chargé de la circonscription de Saint-Marcellin

Mme BLUNAT, DDEN

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

● **Rentrée 2022 :**

– *Point sur les effectifs.*

A ce jour, il y aurait élèves 165 élèves soit 23,57 élèves en moyenne par classe répartis par niveau de la manière suivante :

-11 PS, 11 MS et 19 GS, soit 41 élèves de maternelle

-16 CP, 28 CE1 et 25 CE2, soit 69 élèves de cycle 2

-22 CM1 et 33 CM2, soit 55 élèves de cycle 3.

Pour rappel, aujourd'hui, il y a 164 élèves : 2 TPS, 12 PS, 14 MS et 15 GS, soit 43 élèves de maternelle

29 CP, 24 CE1 et 22 CE2, soit 75 élèves de cycle 2

31 CM1 et 15 CM2, soit 46 élèves de cycle 3.

– *Point sur la nouvelle équipe enseignante.*

Mme TERRASSE faisant valoir ses droits à la retraite et Mmes PROTON et BILLON-PIERRON n'étant sur le poste qu'à titre provisoire, nous accueillerons l'année prochaine 2 nouvelles enseignantes : Mme Christine CHANOVE, à temps plein et Marie-Andrée MARTIN, à 75%.

Mme MARTIN reste à mi-temps.

M. JOBIN passe d'un 1/4 à 1/3 de décharge. Celle-ci devrait s'organiser sur 1 jour par semaine et 1 jour supplémentaire toutes les 3 semaines. Mais cette organisation reste à confirmer.

A ce jour, nous ne connaissons pas qui assurera tous ces compléments de temps et sur quels jours.

– *Point sur la répartition et les classes.*

En maternelle, les effectifs ne permettent une organisation de 2 classes de cycle.

Mme PIERSON accueillera les 11 petites et 11 moyennes sections dans sa classe, soit 22 élèves.

M. JOBIN accueillera les 19 grandes sections et 5 CP, soit 24 élèves.

Mme MARTIN Daphné accueillera 11 CP et 12 CE1, soit 23 élèves.

Mme DUPEUX accueillera 16 CE1 et 8 CE2, soit 24 élèves.

Mme GARREL accueillera 17 CE2 et 7 CM1, soit 24 élèves.

Mme CHANOVE accueillera 15 CM1 et 9 CM2, soit 24 élèves.

Mme MARTIN Marie-Andrée accueillera 24 CM2.

● **Cycle « Piscine » : quand, classes ?**

Il a été décidé en conseil des maîtres que 2 classes participeraient au prochain cycle « piscine » qui aura lieu du lundi 3 avril 2023 au lundi 03 juillet 2023. Il s'agit des classes de CP et CE1 puisque le cycle de cette année a été perturbé par le COVID et que tous les CP de cette année n'ont pas participé au cycle. Un échange de service aura lieu puisque M. JOBIN accueillera les CE2 de Mme DUPEUX. Les CP de M. JOBIN seront pris en charge par Mme DUPEUX sur le cycle « piscine ».

Les classes de Mmes Daphné MARTIN et Stéphanie DUPEUX iront donc pleinement à la piscine.

Comme chaque année, nous aurons besoin de parents agréés. Les dates vous seront communiquées à la rentrée.

Pour vous inscrire, nous aurons besoin de votre copie de carte d'identité, votre adresse, numéro de téléphone et date de naissance.

● **Bilan Stage RAN des vacances de printemps.**

M. JOBIN a assuré le stage sur l'école de L'Albenc et a accueilli 5 élèves de l'école : 1 CM2, 2 CM1 et 2 CE2. Le stage s'est bien déroulé et tous les enfants étaient contents d'avoir pu bénéficier de ce temps de prise en charge en petit groupe.

Pour cet été, 2 stages sont prévus et seront assurés par M. JOBIN.

Le 1er, du vendredi 8-07 au mercredi 13-07 accueillera 5 élèves de L'Albenc : 2 CM1, 1 CE2, 1 CE1 et 1 CP.

Le 2ème, du mercredi 24-08 au mardi 30-08 accueillera 9 enfants de L'Albenc, Têche et Vinay : 2 CM2, 1 CM1, 2 CE2, 2 CE1 et 2 CP.

● **Projet d'école : Bilan fait, en attente de la nouvelle équipe pour monter le projet 2022/2025.**

Un nouveau projet d'école pour 3 ans devrait être rédigé et mis en place pour 2022-2025.

Afin de faire le point sur le précédent projet, chaque enseignant a répondu à un questionnaire bilan afin de voir les objectifs qui ont pu être atteints et quels sont ceux à poursuivre.

Nous nous appuyerons sur cette analyse pour rédiger le futur projet d'école et sur les nouvelles observations faites.

Les nouvelles collègues seront donc associées à la rédaction de ce dernier.

● **Sécurité : Bilan de l'exercice incendie et du PPMS « Tempête ».**

PPMS « Tempête » : celui-ci a eu lieu le vendredi 24-06 à 9h50.

M. JOBIN a simulé un appel de la préfecture avertissant d'un avis de tempête et a averti toutes les classes comme quoi il fallait se mettre à l'abri en fermant les volets et les fenêtres. L'exercice a duré 15 minutes et tout s'est bien déroulé.

Exercice incendie : celui-ci a eu lieu lundi 27-06 à 11h10. Tout s'est bien déroulé. Le temps d'évacuation a été de 3 minutes et 26 secondes. Pour information, la classe de Mme GARREL ne pouvait pas sortir par la sortie habituelle où était simulé un feu. Heureusement, Mme PROTON était absente car les élèves de la classe n'auraient pas pu évacuer (pas de 2ème sortie d'évacuation).

Rappel : il y a donc urgence de créer une 2ème ouverture dans la classe de Mmes PROTON et BILLON PIERRON car en cas de départ de feu devant la classe, les enfants et l'enseignante sont pris au piège et ne peuvent pas évacuer. La réglementation impose de ne pas dépasser 17 enfants dans la classe, ce qui n'est pas envisageable selon la répartition faite et présentée.

● **Projet d'école : Le cross coopératif et la sortie Opéra « Roméo et Juliette ».**

Le cross coopératif a été une belle réussite. Tous les enfants ont joué le jeu de la coopération et se sont encouragés mutuellement. Un beau projet à refaire.

Roméo et Juliette : cette sortie a été très appréciée des enfants. Ils ont pu découvrir un nouveau genre de spectacle : l'opéra. Nous tenons à nous excuser pour le retour tardif malgré toutes les précautions prises mais les travaux sur l'autoroute et le départ retardé en raison d'un début de spectacle retardé a eu raison de l'organisation.

Merci aux parents accompagnateurs.

Cycle rugby pour les élèves d'élémentaire : un très bon encadrement par Sevan BARIDON, salarié du club de Vinay et détenteur d'un PBJEPS et de joueurs. Les enfants ont pu apprécier la découverte de ce sport dans un cadre sécurisé et sécurisant. Merci à eux et au club de Vinay.

● **Projet de classes :**

-Classe de TPS, PS, MS et GS, Mme PIERSON :

Une sortie « Rivière » a eu lieu avec l'association « Espace Nature Isère ». Cette sortie prévue depuis le début de l'année sur les étangs de Tullins a eu lieu à L'Albenc, dans la Lèze pour un problème de coût de transport. Les enfants ont pu pêcher des petites bêtes, ce qui leur a beaucoup plu. L'animatrice et les activités proposées étaient de qualité et ont pu être appréciées de tous.

Participation à un concours sur le tri des déchets en lien avec la Communauté de communes SMVIC avec plusieurs actions mises en place. Le dossier a été retenu et des représentants de SMVIC viendront le lundi 4 juillet pour remettre un diplôme et des cadeaux aux enfants pour cette belle initiative. Ils sont en train d'apprendre une chanson sur les déchets pour la chanter aux représentants de SMVIC lors de cette rencontre.

Des ateliers « vélo » ont finalement pu se mettre en place grâce aux parents qui se sont rendus disponibles et ont libéré de leur temps personnel et professionnel. Merci à eux sans quoi l'activité n'aurait pas pu avoir lieu.

-Classes de TPS, PS, MS et GS de Mme TERRASSE et CP, CE1 de Mme MARTIN :

Finalisation du projet « Danse en Isère » avec l'intervenante. La restitution de la chorégraphie a eu lieu le 10 mai au Diapason.

Projet « Chorale » avec un intervenant venu d'Auvergne, ancien enseignant à la retraite, pour faire chanter les enfants : 2 interventions ont eu lieu avant la restitution aux parents le jeudi 23 juin. Les enfants ont profité de cette restitution pour présenter aux parents leur chorégraphie.

-Classe de TPS, PS, MS et GS de Mme TERRASSE : Une couveuse a été prêtée et installée dans la classe. Un seul poussin est né et a été adopté.

Une sortie pique-nique à Pierre-Brune aura lieu le 4 juillet avec une promenade en calèche pour tous.

-Classe de CP, M. JOBIN : Les enfants ont finalisé les projets départementaux Théma38 avec la restitution au Diapason devant les autres classes engagées dans le projet puis aux parents dans la salle des fêtes et Ecole et Cinéma avec le visionnage des 2 derniers films « Ernest et Célestine » et « Le magicien d'Oz ». Les enfants ont apprécié et participé activement à ces 2 projets. Merci aux parents accompagnateurs. Ils ont pu développer leur esprit critique et espérons-le prendre plaisir pour retourner au cinéma ou au théâtre.

Le projet « Europe » n'a malheureusement pas pu aboutir, faute d'écoles étrangères pour participer.

-Classes de CE1, CE2 de Mme DUPEUX : Une sortie annulée dans le cadre des journées de l'autonomie puisque la priorité a été faite au cycle 3 compte-tenu des nombreuses demandes qui ont été déposées.

-Classes de CE1, CE2 de Mme DUPEUX et de CE2, CMI de Mme GARREL :

Projet « Classe découverte » à la Grotte CHAUVET. Tout s'est très bien passé.

Les ateliers proposés étaient :

-Art pariétal : sur les murs d'une grotte, il s'agissait pour les enfants de réaliser des dessins au charbon comme le faisait les hommes préhistoriques.

-Atelier modelage : à partir d'un bloc d'argile, réaliser un animal préhistorique : enlever, modeler de l'argile pour arriver à quelque chose qui ressemble à un animal et qu'ils ont pu rapporter à la maison.

-Visite de la Grotte : très intéressante avec des explications sur la préhistoire, ce qui était observable mais aussi l'aspect géologique.

-Atelier plus théorique sur la place de l'homme préhistorique dans le monde du vivant : classification des êtres vivants, évolution de l'homme.

-Atelier feu : comment réussir à faire du feu avec les techniques de l'époque préhistorique : le frottement de 2 silex et l'archer, plus difficile à manipuler.

-Atelier « chasse » avec lancer de sagaie sur un bouquetin artificiel.

-Nuit passé dans un très beau centre où le groupe a été très bien accueilli.

-Visite de la nougaterie de Montélimar : très sympathique et très bon accueil.

Les enfants sont repartis avec de beaux souvenirs.

En classe, travail sur la rédaction d'un livret « souvenirs » qui retrace les 2 jours avec des photos et a permis de travailler l'écriture, le traitement de textes.

-Classe de CMI, CM2 de Mmes BILLON-PIERRON et PROTON : Une fin d'année très chargée en sorties :

-Fin mars, les enfants se sont rendus à Lyon pour visiter l'Aquarium et participer à un atelier scientifique sur les requins et visite de la croix Rousse avec un contenu historique : la révolte des Canuts et des traboules avec leurs histoires qui ont beaucoup plus aux enfants. Sortie très intéressante.

-Séances d'aviron sur le plan d'eau de St-Nazaire en Royans. Les séances étaient organisées en 2 temps avec, en alternance, 1 groupe sur l'eau pour manipuler les bateaux, 1 groupe sur terre avec des ateliers scientifiques (levier...) ou sportif (geste du rameur...).

Des chasses aux trésors sur l'eau et sur terre.

Un contenu très bien adapté et très pédagogique. Les enfants ont été très vite à l'aise sur l'eau.

-Visite de la Maison de la Pêche et de la Nature à St-Quentin s/Isère avec des ateliers sur le cycle de l'eau, la truite et les animaux de la mare. Sortie financée par le comité de rivière.

-Sortie à l'ESAT de Vinay dans le cadre des journées de l'autonomie organisée par le département de l'Isère. C'était un beau moment de rencontres avec des personnes en situation de handicap qui a présenté aux enfants leur travail. Les enfants ont pu participer avec eux et échangé. C'est un beau moyen de porter un regard différent sur le handicap qui a été repris en EMC.

-Sortie au collège de Vinay : Tout s'est bien passé, les enfants étaient contents de découvrir leur futur lieu d'apprentissage.

• Rappel du rôle du parent accompagnateur. Quelle responsabilité lors des sorties scolaires, en cas de problèmes ou d'accidents ?

Lors d'une sortie scolaire, le parent accompagnateur intervient sous la responsabilité de l'enseignant de la classe qui reste le seul responsable de la sécurité de la sortie (enfants – activités) et du bon déroulement pédagogique.

Dans ce cas, seule la responsabilité de l'enseignant.e est engagée.

Néanmoins, l'adulte accompagnateur doit respecter les consignes qui lui ont été données et se réfère

immédiatement à l'enseignant.e en cas de problème. Il doit également identifier les enfants de son groupe si la classe est divisée en petits groupes, vérifier que son groupe reste au complet et rester avec lui.

D'autre part, ce n'est pas parce que vous vous portez volontaires pour accompagner que vous êtes nécessairement avec votre enfant. En effet, le parent accompagnateur doit avoir une attention égale envers tous les enfants du groupe.

Pour la sortie «Opéra », celle-ci était organisée par l'école via l'OCCE (payeur de la sortie) en dehors du temps scolaire. Néanmoins, les mêmes règles s'appliquent. Nous étions donc tous couverts par le contrat d'assurance MAE/MAIF.

● **Point sur les travaux et le matériel à fournir :**

-Achat de bureaux et chaises : Un devis a été fait, en attente du chiffrage avant de lancer la commande.

-Travaux de la maternelle :

Finalisation de la charpente du préau est en cours.

La peinture des murs est en cours.

Le carrelage sera posé début juillet.

Les sols seront posés dès que l'humidité de la chape sera inférieure à 0,8.

La livraison devrait se faire dans les temps : la cour et les bâtiments devraient être fonctionnels à la rentrée comme prévu.

Remerciements de la part de Laetitia car elle a été très associée à l'avancement des travaux et a pu donner son avis.

-Barrières aux fenêtres de l'étage pour sécuriser : Cette demande consiste à mettre une protection aux fenêtres du 1er étage pour augmenter la hauteur réglementaire de 1m10 à 1m40. En effet, avec les chaleurs qui arrivent de plus en plus tôt, nous ouvrons les fenêtres pour aérer et faire courant d'air. Nous risquons donc que lors d'une sortie de classe pour aller aux toilettes ou se mettre en rang, un enfant puisse se pencher et basculer.

La mairie va étudier la demande.

● **Budget alloué à l'école par la mairie et Sou des écoles : Dotation classe / Dotation piscine...**

Budget mairie :

La municipalité alloue cette année encore 45€ / enfant sur l'effectif de la rentrée 2021.

A cette dotation, s'ajoutent 150€ pour la direction.

La municipalité prend également en charge la cotisation OCCE et l'assurance soit environ 400€.

Natation : Transport et location des bassins pris en charge par la municipalité.

Budget Sou des écoles :

Le Sou des écoles alloue chaque année une somme différente en fonction du résultat des manifestations de l'année scolaire précédente.

Sur cette dotation, M. JOBIN retirait le budget piscine qui consiste au paiement des factures de bus puisque la municipalité prend en charge le paiement de la location du bassin. La somme restante est partagée sur les 7 classes de manière identique. En effet, comme évoqué précédemment la mairie prendra en charge le transport également à partir de septembre 2022.

● **Garderie : Retour/Bilan de l'allongement de la plage horaire jusqu'à 18h15 pour la garderie.**

Ouverture d'une garderie pour les enfants scolarisés en élémentaire dès 16h30 (cf courrier).

La garderie restera ouverte jusqu'à 18h15 comme cette année.

Pour ce qui est du basculement de certains enfants de l'élémentaire à la garderie au lieu de l'étude, à ce jour, cela n'est pas envisageable. En effet, cela impliquerait une gestion du personnel et des inscriptions différente de celle d'aujourd'hui et serait très compliquée pour recruter du personnel 1h ou 2 h par jour.

Cette proposition sera néanmoins étudiée pour la rentrée 2023.

Les délégués de parents interpellent la mairie sur ce point car depuis mai, une nouvelle convention pour les assistantes maternelles est entrée en vigueur et les enfants du périscolaire n'auront plus la possibilité d'être récupéré par les nounous s'il n'y a pas un petit frère ou une petite sœur chez elles. Cela veut dire qu'il risque d'y avoir un ras-de-marée dès les enfants de 3 ans en garderie. Cela pourra également avoir une incidence sur l'étude du soir... à suivre.

● **Cantine : Quelques retours négatifs sur les repas... Quel retour des dames de cantine ?**

Prochaines étapes ?

Un questionnaire aurait du être proposé par Mme KAPFER qui à ce jour n'est toujours pas arrivé en mairie pour examen et distribution.

Un retour des dames de cantine est fait au traiteur chaque semaine et ce dernier adapte en fonction de ces retours.

Les tarifs du prestataires ont augmenté en raison d'un changement de direction mais pour l'instant la mairie a fait le choix d'absorber cette hausse.